

**VILLE DE SAINT GENIS LAVAL
COMPTE-RENDU
DES DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL,
DANS SA SÉANCE DU VENDREDI 20 JUIN 2014**

(conformément à l'article R 2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales)

PRÉSENTS

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Jean-Christian DARNE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Lucienne DAUTREY, Pascale ROTIVEL, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET

EXCUSÉS

Fabienne TIRTIAUX, Maryse JOBERT-FIORE, Michel MONNET, Christian ARNOUX, François VURPAS, Philippe MASSON, Olivier BROSSEAU, Jean-Philippe LACROIX, Catherine ALBERT-PERROT

ABSENTS

POUVOIRS

Fabienne TIRTIAUX à Mohamed GUOUGUENI, Maryse JOBERT-FIORE à Jean-Christian DARNE, Michel MONNET à Yves DELAGOUTTE, Christian ARNOUX à Roland CRIMIER, François VURPAS à Odette BONTOUX, Philippe MASSON à Guillaume COUALLIER, Olivier BROSSEAU à Agnès JAGET, Jean-Philippe LACROIX à Aurélien CALLIGARO, Catherine ALBERT-PERROT à Thierry MONNET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Guillaume COUALLIER

La séance est ouverte à 18 h 30

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation des suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2014.532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté 2014155- 0003 du 4 juin 2014 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués et de suppléants à élire par les conseils municipaux dans le cadre de l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire NOR/INTA/1411886C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Considérant qu'il convient que le conseil municipal se réunisse le 20 juin 2014 pour élire les délégués suppléants en vue des élections sénatoriales,

Considérant que les grands électeurs sont appelés à voter aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014,

Compte-tenu que tous les conseillers municipaux de Saint-Genis-Laval sont délégués de droits et que le conseil municipal doit élire 9 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Le conseil municipal est invité à procéder aux opérations de vote à bulletin secret pour élire 9 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	35
A déduire : bulletins blancs ou nuls :	2
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	33

Suffrages obtenus pour:

Liste du groupe « Ensemble pour Saint-Genis-Laval »:	4	soit 1 suppléant
Liste du groupe « Saint-Genis Notre Ville »:	26	soit 8 suppléants
Liste du groupe « Saint-Genis Bleu marine » :	3	soit 0 suppléant

Après application du quotient électoral, la liste « Saint-Genis Notre Ville » obtient 8 sièges et la liste « Ensemble pour Saint-Genis-Laval » obtient 1 siège.

Monsieur Dominique DAVAUX candidat figurant sur la liste « Ensemble pour Saint-Genis-laval », **Madame Annick THIOLLIER**, **Monsieur Bernard PELLET**, **Madame Fernande DULAC**, **Monsieur Amor BAKHOUCHE**, **Madame Laurence HULOT**, **Monsieur Dominique PLANCHE**, **Madame Marie MICHAUD** et **Monsieur Pierre ZACHARIE**, candidats inscrits sur la liste « Saint-Genis Notre Ville » ont donc été proclamés aux fonctions de suppléants en vue des élections sénatoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25.

Fait à Saint-Genis-Laval, le 23/06/14
Le Maire de Saint-Genis-Laval
Roland CRIMIER